

Prix 2008 de la Fondation Fontannaz-Délèze

Le soliste virtuose Gilles Rocha récompensé

La Fondation Fontannaz-Délèze (F&D) vient d'attribuer pour la seizième fois son prix annuel. Il récompense le virtuose du baryton, Gilles Rocha. Doté de 2000 francs, le prix de la Fondation Fontannaz-Délèze se veut à la fois un encouragement et une marque de reconnaissance.



L'encouragement vise à favoriser la carrière musicale de Gilles Rocha qui s'est plusieurs fois illustré dans des concours de solistes valaisans, suisses et internationaux réservés aux cuivres ou aux vents. Formé à La Concordia de Vétroz, qu'il a intégrée en 1997, Gilles Rocha affiche en effet à son palmarès deux titres de champion suisse juniors et adultes toutes catégories (2006 et 2007) et trois couronnes de champion valaisan toutes catégories (2004, 2005 et 2007). Dans la catégorie de son instrument de prédilection (euphonium/baryton), son palmarès compte, entre 2002 et 2007, cinq victoires au plan national et autant au niveau cantonal.

Gilles Rocha a aussi été sacré quatre fois champion d'euphonium au Concours suisse de solistes et d'ensembles (CSSE) de Langenthal (2004, 2005, 2006 et 2007). Au printemps 2007, il a également remporté la première édition de la compétition réunissant tous les champions titrés du pays et qui s'intitule désormais «Prix de la musique». A l'échelon international, il a été couronné à deux reprises (2006 et 2007) vice-champion au concours "Intermusica" qui se tient chaque année à Birkfeld, en Autriche.

Un talent qui se renouvelle

Après avoir reçu toute sa formation initiale auprès de Bertrand Moren, Gilles Rocha suit désormais des cours auprès de Thomas Rüedi au Conservatoire de Berne. Le Prix F&D lui offre ainsi un coup de pouce financier dans cet apprentissage de haut niveau. Gilles Rocha ne se contente par ailleurs plus seulement d'être interprète: il s'adonne aussi à la composition. Sa première création, «Uther Pandragon», lui avait permis de conserver ses quatre titres de champion lors du Concours national de solistes et de quatuors, à Orsières en 2007.

Gilles a poursuivi sur cette voie en écrivant un autre solo, «Two Faces», pour bugle et piano, qui a donné l'occasion à son ami Claude Romailier de lui succéder comme champion suisse. Son «Concerto for brass quartett» a offert au quatuor Les Dalton de s'imposer une troisième fois lors du CSSE de Langenthal en 2008. D'autres pièces s'ajoutent déjà à cette liste, tel l'émouvant «A song for my love», dédié à sa dulcinée, Stéphanie. Le 18 mars prochain, Gilles Rocha vivra la création d'une nouvelle de ses œuvres, écrite pour brass band suite à une commande de La Concordia de Vétroz. Il n'exclut par ailleurs pas que le Prix F&D – attribué chaque année pour récompenser des engagements remarquables dans les domaines du social, du sport et de la culture – ne stimule à nouveau sa verve créatrice.

Plusieurs prix attribués

Créée au printemps 1991, la Fondation F&D a instauré un prix annuel qui vise à récompenser soit des handicapés, soit des jeunes qui se distinguent par un engagement particulier dans leur domaine de prédilection. La Fondation soutient aussi des actions remarquables dans le cadre du social, de la culture ou du sport.

Les précédents prix ont été attribués à l'Association IMC Valais (aide au financement d'un pavillon à Vétroz), aux Amis des Rives du Rhône (contribution pour la participation de six pensionnaires à la Patrouille des Glaciers), à deux jeunes musiciens vétrozains, au Club athlétique de Vétroz, au Chœur des jeunes de Vétroz, au tireur Olivier Cottagnoud, à l'Association de recherche culturelle Léonard de Vinci (ARCLV), au Club d'escrime de Sion et à sa médaillée olympique Sophie Lamon, au Comité de rénovation de l'Eglise de Vétroz, à une maman atteinte d'une maladie incurable, à deux espoirs du Ski Club de Vétroz, au compositeur valaisan Jean-Michel Germanier, à un jeune Vétrozain atteint d'une myopathie sévère, au club Helios Basket, ainsi qu'à SOS Enfants de chez nous.